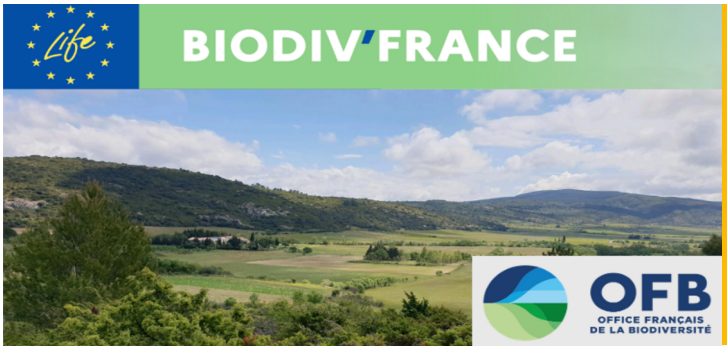
LIFE BIODIV'FRANCE : Accompagnement des filières agricoles pour l'amélioration de la prise en compte de la biodiversité par les entreprises du secteur



Pour : Office français de la biodiversité (OFB)
Date : 2024-2032
Région : Europe - **Domaines :** Agroécologie Biodiversité / Climat

Dans le cadre du projet Européen LIFE BIODIV'FRANCE, coordonné par l'Office français de la biodiversité (OFB), Solagro accompagne les filières pour une meilleure prise en compte de la biodiversité en agriculture.

Contexte

Le projet LIFE BIODIV'France, doté d'un budget total de 50 millions d'euros pour la période 2024-2032, est coordonné par l'OFB et rassemble un consortium de 30 partenaires. Il a pour objectif de soutenir la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité 2030, en instaurant un dialogue entre toutes les parties prenantes, en apportant une expertise en ingénierie et en optimisant la coordination des financements européens, nationaux et régionaux dédiés à la biodiversité. Solagro s'implique sur le pilier "Accompagnement des filières", aux côtés de plusieurs partenaires (OFB, Noé, LPO, Région Pays de la Loire, Île-de-France Nature et ARB du Centre-Val de Loire et d'Occitanie).

Ce projet est co-financé par l'Union européenne et l'Office français de la biodiversité.

Objectifs

Au coeur du pilier "Accompagnement des filières", la thématique "agroécologie" vise à animer un réseau national des acteurs impliqués dans la transition agroécologique, valoriser les connaissances et le partage d'expériences. Solagro et ses partenaires accompagnent des acteurs de filières agricoles afin de co-construire, pour chacune des filières, un plan d'action et des indicateurs de suivi de la biodiversité, avant de participer à la diffusion de retours d'expérience.

Déroulement

L'action de Solagro se déroule en 4 axes principaux :

- Détermination des enjeux d'amélioration de la biodiversité à l'échelle des principales filières, en étroite concertation avec les représentants des filières (La Coopération Agricole, ANIA, Synabio, etc.).

- Développement d'un outil de reporting « biodiversité » fiable, robuste et simple à utiliser pour les entreprises, permettant de suivre et mesurer les résultats du plan d'action à l'échelle globale (ensemble des productions agricoles utilisées par l'entreprise) et à l'échelle de l'exploitation.

- Accompagnement de 5 entreprises agricoles pendant 3 ans sur la prise en compte de la biodiversité (état des lieux - définition et mise en place d'un plan d'action, suivi de l'évolution, engagement de l'entreprise dans un dispositif de reconnaissance).

- Sensibilisation et capitalisation : formations sur la prise en compte de la biodiversité dans les entreprises agricoles volontaires, valorisation des retours d'expérience des entreprises accompagnées (reportages vidéos, recueil des retours…), webinaires, guide de bonnes pratiques pour les entreprises.